

de dollars pour l'éducation, le développement communautaire et l'aide juridique et humanitaire aux victimes de l'*apartheid*. Cette somme sera substantiellement accrue en 1988. Le Canada a également versé des fonds importants à certains programmes des Nations Unies destinés à secourir les réfugiés de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le pays est très actif dans les initiatives visant à renforcer les économies des pays voisins de l'Afrique du Sud afin de les rendre moins vulnérables aux pressions exercées sur eux par ce pays. Au fait, le Canada accorde des subventions annuelles de 40 millions de dollars à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, organisme d'aide régionale regroupant neuf pays, ainsi que 100 millions de dollars annuellement en aide bilatérale à ses membres.

Les mesures économiques et autres prises par le Canada pour pousser l'Afrique du Sud à démanteler l'*apartheid* ont également pour but de convaincre directement l'Afrique du Sud de mettre en vigueur la Résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations Unies, résolution qui renferme la seule structure universellement acceptée pour l'indépendance de la Namibie.

En 1977, le Canada et quatre autres pays occidentaux et membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont formé un « Groupe de contact » afin de collaborer à l'élaboration d'un plan d'indépendance pour la Namibie et aux négociations à entreprendre dans ce sens-là auprès de l'Afrique du Sud. Ce plan prévoit des élections et la convocation d'une assemblée constituante pour adopter une constitution pour la Namibie indépendante. Même si l'Afrique du Sud accepte ce plan en principe, elle ne

l'a pas mis en vigueur et continue d'occuper illégalement la Namibie. N'ayant cessé d'exercer des pressions pour faire cesser cette occupation, le Canada se dit prêt à aider à la mise en vigueur du plan de l'ONU et, entre temps, il continue d'apporter une aide directe à la Namibie tout en maintenant son aide indirecte par le truchement de l'ONU.

Sous la présidence du Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, les chefs de gouvernement du Commonwealth sont convenus, lors de leur réunion d'octobre 1987 à Vancouver, d'un vaste programme d'action pour combattre l'*apartheid* en imposant des sanctions, en accordant de l'aide aux régions frontalières, et en encourageant le dialogue et les efforts visant à contrecarrer la propagande sud-africaine et la censure.

Le Canada préside également un comité formé des ministres des Affaires étrangères de huit pays du Commonwealth. Les membres de ce comité se réuniront périodiquement avant la prochaine réunion du Commonwealth

afin de donner aux efforts faits par le Commonwealth en Afrique du Sud un haut niveau d'impulsion et de directive. Ce comité s'est réuni pour la première fois à Lusaka, en Zambie, en février 1988, et se réunira de nouveau au Canada, en début d'août 1988.

Le Commonwealth et son comité ajoutent au travail déjà entrepris par d'autres pays et d'autres organismes, les Nations Unies tout particulièrement, pour combattre l'*apartheid*. Ce système sera démantelé et nous devons veiller à ce que cela se fasse le plus rapidement possible et de la façon la plus pacifique possible.

Les travaux de la Commission de l'ONU sur les droits de la personne sont d'une grande importance. Ils rappellent au monde que l'*apartheid* systématise la discrimination raciale et les iniquités qui vont fondamentalement à l'encontre des principes sur lesquels sont fondés les droits de la personne. Ils contribuent également à mettre en évidence la répression systématique qui continue d'être utilisée pas le gouver-

nement de l'Afrique du Sud pour invalider le malaise social et politique causé par ce régime discriminatoire. Le monde doit demeurer conscient qu'en Afrique du Sud le gouvernement emprisonne ceux qui recherchent la paix de façon pacifique plutôt que de négocier avec eux. Les travaux de la Commission sont d'autant plus pressants qu'au lieu de permettre un débat constructif, le gouvernement de l'Afrique du Sud a renforcé ses instruments de censure et de propagande; il importe de faire échec à cette campagne.

Le Canada s'est engagé à poursuivre son travail au sein de la Commission et auprès de divers autres organismes pour attirer l'attention sur les cruautés de l'*apartheid* et pour exercer les pressions nécessaires sur le gouvernement de l'Afrique du Sud afin qu'il mette fin à ce régime et procède aux changements fondamentaux qui s'imposent.

Le système de l'*apartheid* en Afrique du Sud interdit aux Noirs l'accès aux plages réservées aux Blancs.

